



13 JUIN 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### DECISION DE LA DNCCG AU SUJET DU LIMOGES CSP

La DNCCG a entendu ce mercredi 12 juin 2024 au siège de la LNB, Monsieur Lionel Peluhet sur son projet de reprise du club Limoges CSP, en la présence de Madame Céline Forte.

Les membres de la DNCCG ont donné un avis favorable à ce projet de reprise, tant sur le plan sportif que sur le plan financier et économique.

La décision rendue à la suite de l'audition du 28 mai 2024, et notifiée le 30 mai 2024, elle-même ayant fait l'objet d'un recours gracieux par le club, est donc annulée.

Les nouveaux éléments financiers communiqués par le club feront l'objet d'une décision relative à l'engagement du club et à l'encadrement de la masse salariale sportive au titre de la saison 2024/2025, à l'instar des autres clubs de Betclic ELITE et de PRO B.

Cette décision sera prise lors de la réunion plénière de la DNCCG prévue le 25 juin 2024.